

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2026-080

Date de la convocation : 13/05/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 94

Conseillers représentés : 9

Le vingt et un mai deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT-CHAUVET.

Présents : 001 LABBE José, 003 LAURENT Vincent, 004 LEFORT Sylvie, 005 SEMBENI Anne, 006 BOXEBELD Pascal, 007 DORIDO Elie, 008 SEMBENI Peggy, 009 HUBSCH Benoît, 010 DUCHENE Eric, 011 TOURTIAUT Marielle, 012 THIRRIARD Philippe, 013 POTRON Pierre, 014 ETIENNE Philippe, 015 MONFOURNY Camilla, 016 LAMBLLOT Laurent, 018 LOUIS Jean-Marc, 019 DUMANGE Dominique, 020 PLONER Benoît, 021 BOUILLON Mathieu, 022 GUERIN Anne-Marie, 024 DEVER Chantal, 025 NANJI Désiré, 026 DANNEAUX Dominique, 028 DURY Sébastien, 029 LAURENT-CHAUVET Pierre, 030 DEMISSY Pierre, 031 REMY Pascal, 032 GENTY Jean-Charles, 034 COLIN Raphaël, 035 DE POUILLY Jean, 036 BOUILLON Daniel, 037 NICOT Sébastien, 038 NIZET Sylvain, 040 LOBIDEL Alain, 043 CALLUYERE Jean-Luc, 044 CERRAJERO Eladio, 045 BROUILLON Patrick, 046 FREMIN Thierry, 047 NOCTON Thierry, 048 CARRE Joël, 049 ALLART Alexandre, 051 HAULIN Virginie, 052 GENTY Philippe, 053 MANCEAUX Christophe, 055 RATAUX Isabelle, 056 PIEROT Chantal, 058 LORFEUVRE Géraud, 059 LALLEMENT Séverine, 060 AUDEGOND Michaël, 061 SOUDANT Antoine, 062 LEROY Yves, 063 ANDREY Danielle, 065 CAILLOUX Corinne, 067 AUROUX Emmanuel, 070 PERTUS Xavier, 072 SIMONNET Arnaud, 073 HAAS Robert, 075 BESANCON Tony, 078 LE GALL Jean-François, 079 DERVIN Karen, 080 FOURCROY Stéphane, 081 BONHOMME Francis, 083 LALONDE Loïc, 084 WATIER Audrey, 085 CARRY Sylvie, 086 SALEZ René, 087 ARNOULT Jean-Pol, 089 FRANGEL Yann, 090 PIERSON Florent, 091 MALVAUX Frédéric, 092 FAES Alain (depuis 19:45:55), 093 HERBINET Fabienne, 094 FRAIPONT Anne, 096 CANIVENQ Roland, 097 GROSSELIN Jacques, 098 DAUPHY Bruno, 099 BESTEL Bernard, 100 VAN DEN BERGH Charles, 103 LAMPSON GUEILLIOT Nadège, 104 LESCUYER Anne, 105 LEBON Christophe, 106 MAROTEAUX Nathalie, 107 DESGEORGES Marc, 108 LESUEUR Patricia, 109 CARPENTIER Dominique, 111 GARRAUD Sabine, 113 FESTUOT Annie, 114 COLSON Pascal, 115 PASTE Laurence, 116 AVRIL Christophe, 117 THEBAUD Hélène, 119 DION Valentine, 120 HABERT Johan, 122 DELIN Fabienne,

Ont donné procuration : 002 DAVID Sonia (à 086 SALEZ René), 041 HULOT Christian (à 072 SIMONNET Arnaud), 057 ARNOULT Jean Christophe (à 056 PIEROT Chantal), 064 GROFF Benjamin (à 065 CAILLOUX Corinne), 071 RATAUX Frédéric (à 083 LALONDE Loïc), 110 HUET Eric (à 106 MAROTEAUX Nathalie), 112 LALLEMENT Davy (à 117 THEBAUD Hélène), 118 MACHINET Jean Baptiste (à 122 DELIN Fabienne), 121 DERVIN Eva (à 120 HABERT Johan),

Secrétaire de séance : M. Marc DESGEORGES

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU COLLEGE PUBLIC DU COMITE DE
PROGRAMMATION LEADER DU GAL DE L'ARGONNE ARDENNAISE**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Plan Stratégique National (PSN) de la PAC 2023-2027 approuvé par la Commission européenne le 31 août 2022 et ses versions ultérieures ;

Vu la délibération de la Région Grand Est du 16 décembre 2021 demandant l'Autorité de gestion régionale du FEADER pour la période de programmation débutant en 2023 ;

.../...

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise ;

Vu la délibération n° DC2022-86 de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise validant le dossier de candidature de l'Argonne Ardennaise pour la programmation LEADER 2023-2027 et approuvant la candidature de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise ;

Vu la délibération de la Région Grand Est du 24 mars 2023 validant la sélection des GAL LEADER 2023-27 au titre du Programme FEADER Grand Est 2023-27 ;

Vu la notification de la décision de la sélection du Président de la Région Grand Est en date du 27 mars 2023 ;

Vu la délibération n°DC2023-71 de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise instituant le GAL de l'Argonne Ardennaise et acceptant le portage juridique et financier ;

Vu la délibération n°DC2023-72 de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise approuvant le projet de convention relatif à la mise en œuvre du programme LEADER sur le territoire ;

Vu la délibération n°DC2023-87 du Conseil communautaire du 5 octobre 2023 désignant les représentants de la Communauté de communes au comité de programmation LEADER ;

Vu la convention relative à la mise en œuvre de LEADER sur le territoire de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise signée le 20 décembre 2023 ;

Vu la délibération n°DC2024-034 du Conseil communautaire du 11 avril 2024 approuvant le projet de règlement intérieur du comité de programmation du GAL de l'Argonne Ardennaise 2023 - 2027 ;

Vu les délibérations n°DC2025-21 lors de la séance du Conseil communautaire du 13 mars 2025 et n°DC2025-83 lors de la séance du Conseil communautaire du 9 octobre 2025 modifiant successivement la liste des représentants de la Communauté de communes au comité de programmation LEADER ;

Etant donné la recomposition des membres du conseil communautaire dans la continuité des élections municipales de mars 2026 ;

Entendu l'exposé du Président,

Considérant le vote à bulletin secret ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE par 93 voix POUR, 3 voix CONTRE et 7 ABSTENTIONS :

- **DE DESIGNER les représentants du collège public du comité de programmation LEADER du GAL de l'Argonne Ardennaise de la façon suivante :**

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
1. Dominique CARPENTIER	1. Christophe LEBON
2. Benjamin GROFF	2. Alain LOBIDEL

3. Pierre LAURENT CHAUVET	3. Désiré NANJI
4. Jean-François LE GALL	4. Pierre POTRON
5. Yves LEROY	5. Séverine LALLEMENT
6. Gérald LORFEUVRE	6. Pascal COLSON
7. Nathalie MAROTEAUX	7. Chantal PIEROT
8. Pascal REMY	8. Alain FAES
9. Charles VAN DEN BERGH	9. Benoît PLONER

- D'AUTORISER le Président à signer tous les actes à venir

Le secrétaire de séance,

Marc DESGEORGES

Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET

